



Mission d'Observation Electorale de Union Europeene

Déclaration à la presse du 26 Août 2009

Les élections présidentielles et provinciales du 20 Août ont été saluées comme le succès du peuple afghan sur ceux qui prétendaient, par la terreur, en interdire la tenue.

Cela dit, le processus est loin d'être achevé et les résultats définitifs de ces élections ne seront connus que lorsqu'ils auront été authentifiés par les autorités compétentes prévues par la loi électorale.

Les dispositions de cette loi sont sages, elles s'imposaient en raison du climat d'insécurité dans lequel se sont déroulées les différentes opérations électorales. Il apparaît en effet, qu'à cette faveur, des partisans passionnés et sans scrupule auraient pu se livrer à des manœuvres frauduleuses de plus ou moins grande ampleur.

De ce fait, les annonces réitérées d'une victoire éclatante de l'un ou l'autre candidat au premier tour ne sont pas crédibles. Il appartiendra, comme elle l'a indiqué, à la Commission électorale indépendante, sur recommandation de la Commission électorale des plaintes, d'en corriger les excès.

La Mission d'observation électorale de l'Union Européenne continuera jusqu'à son terme à suivre le processus en apportant son aide aux organisations concernées.